

PORTO-NOVO, le 30 SEPTEMBRE 1961

SECRET N° 61- 301 /PR.SGCM.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la loi n° 60-36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey ;

VU le Décret n° 381/PCM du 20 Décembre 1960 portant formation du Gouvernement de la République du Dahomey ;

VU le Décret n° 111/PR.CAB. du 15 Avril 1961 fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;

ÉCRÊTE :

ARTICLE 1er.- Me Joseph KEKE, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation est chargé de l'intérim du Ministre de la Fonction Publique et du Travail pendant l'absence de Me Bertin BORNA.

ARTICLE 2.- Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey ./..

AMPLIATIONS:

P.R.	15
S.G.C.M.	3
A.N.D.	1
Ministres	13
J.O.R.D.	1

Pour le PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE absent,
Le Vice-Président de la République;

S.M. APITHY